

André LEMOINE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

Rachel DUVAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

COTE OUEST
1, rue Boussingault
BP 31247
29212 BREST CEDEX

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos
le 31 décembre 2010

SOMMAIRE

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

- RAPPORT SPECIAL

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

COTE OUEST

1 rue Boussingault
BP 31247
29212 BREST CEDEX

André LEMOINE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

Rachel DUVAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association COTE OUEST, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre organe d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS –

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté notamment :

- à nous assurer du correct rattachement à l'exercice des subventions perçues,
- à nous assurer du caractère approprié des principes comptables appliqués,
- à nous assurer du caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre organe d'administration et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest,
Le 09 mai 2011

Le Commissaire aux comptes
LD AUDIT
André LEMOINE

RAPPORT SPECIAL

André LEMOINE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

Rachel DUVAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

COTE OUEST

1 rue Boussingault
BP 31247
29212 BREST CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, votre Président ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Brest,
Le 09 mai 2011

Le Commissaire aux comptes
LD AUDIT
André LEMOINE



BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	10 136	7 021	3 115	5 142
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 928	13 974	4 954	7 088
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 089		2 089	2 089
TOTAL (I)	31 153	20 995	10 158	14 318
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	2 500
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	51 937		51 937	46 906
Autres créances	61 650		61 650	49 575
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	41 898		41 898	33 882
Charges constatées d'avance (3)	786		786	1 336
TOTAL (II)	157 271		157 271	134 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	188 423	20 995	167 428	148 517
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2010	31/12/2009
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		- 26 777	- 20 692
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		- 3 210	- 6 086
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	- 29 987	- 26 777
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEBIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		138 663	118 278
Dettes fiscales et sociales		50 902	50 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 850	6 100
Produits constatés d'avance (1)		4 000	
TOTAL	(V)	197 416	175 294
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	167 428	148 517
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			175 294
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		197 416	
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

